

Le Cercle d'Amis

PLANIFICATION FINANCIÈRE POUR LES DONATEURS DE LA FONDATION DES AMIS DE L'HÔPITAL DE MONCTON



Un patient reconnaissant donne 1 M\$ à l'hôpital,

soit le don immédiat le plus important de l'histoire de la Fondation

Ross MacNeill ne tient pas à ce qu'on braque les projecteurs sur lui et préférerait ne pas parler de ses contributions à la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton.

M. MacNeill, qui fêtera son 90^e anniversaire de naissance le 1^{er} mars, aimerait mieux faire l'éloge du personnel médical de l'hôpital.

« À mon avis, ce sont tous des as », affirme celui qui a été traité pour des problèmes cardiaques et un AVC ces dernières années, ainsi que pour une occlusion intestinale grave l'automne dernier.

« Nous sommes chanceux d'avoir ces gens à Moncton, ajoute-t-il. Ils sont très professionnels et ils savent aider les autres. Je serai à jamais reconnaissant de ce qu'ils ont fait pour moi. »

La gratitude de M. MacNeill s'est concrétisée lorsqu'il a donné un peu plus d'un million de dollars en titres cotés que son épouse, Patsy, et lui avaient accumulés au fil de nombreuses années.

« Ça n'a rien à voir avec moi, dit M. MacNeill. Je me dis que si ça contribue à leur cause, c'est une chose que je veux faire. J'ai beaucoup entendu parler du bon travail qu'ils ont fait et j'espère que ce don les aidera. »

M. MacNeill a grandi à Amherst, où, écolier, il était camelot. Il livrait 210 journaux par semaine et gagnait un sou l'unité.

À l'époque, il cherchait à gagner de l'argent de toutes les façons possibles, même en jouant au billard et en travaillant comme caddie au club de golf. Il a aussi travaillé dans les champs de pétrole avant de passer une année à l'Université Mount Allison à Sackville.

Par la suite, M. MacNeill a décroché un emploi avec Household Finance et a parcouru le Canada atlantique à titre de percepteur de prêts en retard.

« J'ai beaucoup appris, remarque-t-il. Je n'ai jamais compris les gens qui empruntaient de l'argent sans jamais avoir l'intention de rembourser leur prêt. »

« De tout mon vivant, je n'ai jamais dépensé un sou que je n'avais pas. C'est ce qui m'a permis d'en épargner autant. Il n'y a qu'un seul secret : il faut en dépenser moins qu'on en gagne. »

M. MacNeill a fini par déménager à Moncton en 1962 et établir sa propre entreprise de recouvrement de créances appelée Credit-Aid Ltd. Aujourd'hui, le nom



Ross MacNeill

demeure, mais l'entreprise n'est plus active.

M. MacNeill et son épouse, « Pat », native de Moncton, sont mariés depuis 62 ans et ont deux filles, dont une à Scoudouc et l'autre à Surrey, en Colombie-Britannique.

« J'ai travaillé fort tous les jours – sans doute 11 heures par jour, 7 jours sur 7 – mais j'ai pu bien faire vivre notre famille », raconte-t-il

« En travaillant fort, j'ai pu épargner de l'argent. Nous ne dépensions qu'environ 25 pour cent de ce que je gagnais et le reste, c'était des économies. »

M. MacNeill a été inspiré par la générosité de deux géants américains de la finance, Warren Buffett et Bill Gates, qui sont connus pour avoir donné des milliards de dollars à diverses œuvres de bienfaisance.

M. MacNeill ajoute que les D^{rs} Serge Melanson et Bharathi Raja Chinnathurai l'ont aussi inspiré.

« Ce sont deux médecins incroyables qui ont eu un impact dans ma vie. J'espère pouvoir les aider, eux et les autres médecins de L'Hôpital de Moncton, à améliorer la vie des autres comme ils ont amélioré la mienne. »

Pour en savoir plus sur la façon de laisser un legs, consultez FondationAmis.ca/fr/laissez-un-heritage dès aujourd'hui.

Fonds de dotation des Amis

Un fonds de dotation est un moyen très humanitaire pour un donateur de tendre la main et d'influencer de manière positive les soins de santé futurs à L'Hôpital de Moncton. Le donateur affirme ainsi de manière profonde, visible et permanente son attachement à la collectivité et son affection pour les personnes qui y habitent et y travaillent.

Fonds de dotation désignés

Fonds de dotation Vaughn et Ruth Adair
Fonds de dotation Famille Alward
Fonds de dotation Elizabeth Bannon
Fonds de dotation en mémoire de Thomas et Ruth Barnes
Fonds de dotation Gilbert Bowness
Fonds de dotation William et Joanne Comeau
Fonds de dotation Famille de J.J. Dunphy
Fonds de dotation Esther et Isadore Fine
Fonds de dotation Bud et Betty Fogarty
Fonds de dotation Jim et Helen Gibson
Fonds de dotation John et Shirley Hawryluk
Fonds de dotation Famille de Charles et Vicki Lawson
Fonds de dotation Réginald Ligouri et Terry M.B. LeBlanc
Fonds de dotation Imelda Leger
Fonds de dotation Anne MacBeath
Fonds de dotation Ronald E. et Marguerite (Peg) MacBeath
Fonds d'enseignement et de recherche en médecine Dr Donald MacLellan
Fonds de dotation Robert et Margaret MacQuade
Fonds de dotation Jack Madden
Fonds de dotation Gloria (Corkum) McDonald
Fonds de dotation Dr Fred et Mme Joyce Murphy
Fonds de dotation Patrick et Ethel Murray
Fonds de dotation désigné Everett et Kathleen Petley
Fonds de dotation Dr Al et Debbie Prescott
Fonds de dotation Carol et George Proctor
Fonds de dotation IODE Nouveau-Brunswick, section provinciale
Fonds de dotation William (Bill) et Thyra Quartermain
Fonds de dotation Linda Saunders
Fonds de dotation Audrey et William Sawdon
Fonds de dotation Rebecca Schofield
Fonds de dotation Willa Sealy
Fonds de dotation Robert et Minnie (Beals) Sowerby
Fonds de dotation Cy et Nancy Stein et famille
Fonds de dotation Laura Jean Stevens
Fonds de dotation St-Hubert
Fonds de dotation Corey et Leah Trenholme
Fonds de dotation de l'honorable juge Robert L. Tuck
Fonds de dotation en mémoire de Lynn Whalen
Fonds de dotation du Fonds des anges Katherine Wright



Avez-vous besoin d'un guide de planification testamentaire?

Si vous voulez recevoir un guide de planification testamentaire, veuillez nous appeler ou nous envoyer un courriel.

Les dons de Susan viennent du cœur

Les titres cotés font d'excellents dons

Les dons que Susan Clarke a faits à L'Hôpital de Moncton viennent du cœur et sont empreints d'émotions vives.

Conseillère financière auprès de la Fondation des Amis depuis une quinzaine d'années, M^{me} Clarke a fait de généreuses contributions pour aider à financer les améliorations apportées à l'unité de psychiatrie.

Sa mère – Diane Wood – a été infirmière à l'hôpital pendant plus de 25 ans et a passé la majeure partie de sa carrière à travailler assidument auprès des patients hospitalisés en psychiatrie. M^{me} Clarke a aussi un frère qui a souffert de problèmes de santé mentale.

« Ce que je cherche à faire, dit-elle, c'est d'améliorer l'expérience du patient à l'hôpital. »

« Les travaux effectués sur la terrasse située près de l'unité de psychiatrie ont créé une plus belle ambiance pour les patients et le personnel, poursuit-elle. C'est un exemple de réussite et ça m'a fait plaisir d'y contribuer. »

Vice-présidente et conseillère en gestion de patrimoine à RBC Wealth Management/RBC Dominion Securities à Moncton, M^{me} Clarke tient à raconter son expérience.

Dans le cadre de la campagne de mobilisation de fonds de L'Hôpital de Moncton, elle s'est engagée à donner ses actions de la Banque Royale pendant cinq ans. Il est beaucoup plus avantageux pour la Fondation de recevoir les titres comme tels que de recevoir l'argent obtenu par la vente des titres. On évite ainsi la taxe sur les gains en capital et on peut utiliser le reçu pour le montant total du don aux fins de l'impôt.

« J'ai réalisé qu'il est de mon devoir civique de faire tout mon possible pour aider la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton et j'ai pu contribuer au rétablissement des patients d'une unité qui me tient particulièrement à cœur », indique-t-elle.

M^{me} Clarke encourage les autres à lui emboîter le pas. Le processus à suivre pour donner des titres cotés à la Fondation est simple. Ces dons sont déductibles du revenu imposable et les donateurs bénéficient d'un crédit d'impôt pour don de bienfaisance.

« C'est une tendance à la hausse et de plus en plus de gens en sont conscients, explique M^{me} Clarke, qui travaille à la Banque RBC depuis 1991. Les dispositions peuvent être prises en passant par n'importe quelle institution financière. »

Les dons de titres peuvent se faire n'importe quand durant le vivant du donateur ou par l'intermédiaire de son testament. Il y a aussi des avantages pour les sociétés qui souhaitent faire ce type de don.

M^{me} Clark recommande que « lorsque vous faites un don dans votre testament, soyez précis et fournissez des renseignements détaillés sur l'organisme de bienfaisance visé. Si vous souhaitez donner à une fin particulière, parlez-en à l'avance avec l'organisme pour qu'il puisse recevoir les fonds aux fins prévues. Dans votre testament, votre exécuteur devrait pouvoir trouver l'information nécessaire pour assurer que votre don est utilisé de la façon la plus avantageuse possible sur le plan fiscal. »

« Donnez à l'exécuteur testamentaire le pouvoir de diriger l'argent vers l'organisme que vous aurez choisi, ajoute-t-elle. La Fondation de L'Hôpital de Moncton doit figurer dans la liste de vos bénéficiaires. »

« J'encourage tout le monde à donner, peu importe comment ou combien. »



Susan Clarke

Comme toujours, nous vous recommandons vivement de demander les conseils d'un professionnel afin de vous assurer qu'on tient compte de vos objectifs financiers, qu'on examine votre situation fiscale et qu'on adapte votre don planifié à vos circonstances.

Un couple dynamique de Moncton établit un fonds commémoratif à l'appui des soins pédiatriques

Peter Grainger hésite pendant quelques secondes avant de trouver la meilleure façon de décrire Ruth et Tom Barnes.

« C'était des personnes aimables qui savaient écouter », raconte l'exécuteur testamentaire de la succession des Barnes.

« Même s'ils connaissaient beaucoup de gens importants et avaient voyagé partout au monde, c'est en écoutant les autres qu'ils étaient le plus heureux », poursuit-il.

« Ils adoraient recevoir les gens chez eux, dans le quartier ouest de Moncton, et écouter leurs histoires – qu'elles soient modestes ou grandioses. Ils avaient l'oreille très attentive, et ce pour tout le monde. »

C'est dans cet esprit de compassion et d'empathie, et avec le désir de toujours en apprendre plus, que le couple a établi le Fonds commémoratif Ruth et Tom Barnes parmi les principaux éléments de son testament.

M^{me} Barnes a été propriétaire de l'agence de mannequins Ruth Barnes de 1966 à 2013. En plus de coordonner des défilés de mode et des projets de publicité, elle a été mentore auprès de milliers de jeunes femmes. En 2013, le YWCA lui a décerné son prix Femmes de mérite.

M^{me} Barnes est décédée en 2019, à l'âge de 95 ans. M. Barnes est décédé au Centre de santé des anciens combattants, à Moncton, à l'âge de 94 ans, environ un an plus tard.

Photographe de renom, M. Barnes a travaillé avec son épouse à l'agence de mannequins. Il était bien connu pour ses portraits et il a photographié d'innombrables mariages dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Il a aussi siégé à la présidence de la société historique du comté d'Albert.

« Ils formaient un couple dynamique parce qu'ils étaient tellement impliqués dans la communauté », indique Pat Guitard, ami de longue date qui a été nommé fondé de pouvoir pour les Barnes.

« Ils ont toujours été avides d'apprendre et d'offrir des paroles aimables, précise M. Guitard. Ils voulaient à la fois apprendre des autres et enrichir la vie des autres. »

Les sommes recueillies dans le cadre du Fonds commémoratif établi par la Fondation des Amis serviront à appuyer les services de pédiatrie de L'Hôpital de Moncton. La fille des Barnes est décédée d'une maladie



Tom et Ruth Barnes

rare des os à l'âge de neuf ans.

« Ce fut très difficile pour Ruth et c'est pourquoi elle a consacré une bonne partie de sa carrière aux jeunes après le décès de Jennifer », raconte M. Guitard.

M. Grainger indique que le Fonds commémoratif est un legs qui convient très bien à Ruth et Tom.

« Ce n'était pas des gens extravagants, dit-il. Ils étaient délicats et gentils. C'était des gens qui se souciaient des autres et leur présence se fera sentir dans la communauté pendant longtemps. »

Un don dans votre testament

En faisant un don dans votre testament (legs) à la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton, vous continuerez de prendre soin de la santé de votre collectivité bien après votre départ.

En plus d'offrir l'occasion d'aider à sauver des vies, le don testamentaire procure les avantages suivants :

- Votre don n'aura aucun effet sur vos ressources financières actuelles.
- Votre legs est considéré comme un don de bienfaisance et votre succession recevra un crédit d'impôt que votre exécuteur testamentaire pourra appliquer aux impôts exigibles dans votre déclaration de revenus.
- Vous pouvez déterminer la fin à laquelle servira votre don à L'Hôpital de Moncton.

En faisant un don dans votre testament, vous montrez que vous appuyez ce qui compte le plus : la santé de votre collectivité et de vos êtres chers.

Membres de la Société des dons pour la vie

Nous sommes très heureux de reconnaître les membres suivants de la Société des dons pour la vie :

Mark et Linda Beaumont
 Dr Ronald et Nicole Bourgeois
 Eleanor Bourque
 Dre Amy Brennan et Dr Angus MacDonald
 Bruce Brimacombe et Imelda Vautour
 Bob et Paulette Buzzell
 Jean-Jacques et Dorothy Caron
 Gerald et Frances Chaulk
 Bill et Joanne Comeau
 George et Roberta Fawcett
 Terry Gauvin
 Wayne et Edith Gillcash
 Shirley Hawryluk
 Marie Hayman
 John et Shirley Howatt
 Charles et Vicki Lawson
 Laura Leighton
 Donna et Marks Lockhart
 Angus et Gloria McDonald
 Doug et Gloria MacDonald
 Retus et Mary MacFayden
 Alan et Debbie MacLellan
 Alberta MacLellan
 Robert et Margaret MacQuade
 Diane (Horsman) et Leigh Manning
 Cheryl et Donald McCabe
 Lorna et Blair McConnell
 Bill McRae
 Doris Methot
 Jean et John Neilson
 Hélène Ouellette et Bill Porter
 Dr Al et Debbie Prescott
 Calvin et Rose-Ann Quinn
 Ken et Linda Saunders
 Lois Scott et Mark Rooney
 Harris et Barbara Tait
 Julie et Roland Thébeau
 Greg et Claudette Turner
 Deborah Watling
 Kathy et Darrell Weir
 Kaming Wong

La Société des dons pour la vie est un groupe restreint de donateurs qui ont nommé la Fondation dans leur testament et nous ont mis au courant de leurs plans. La Fondation a eu le privilège d'être nommée dans les plans successoraux de nombreuses personnes bienveillantes.

Nous aimerions recevoir vos commentaires.

Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton
 135, avenue MacBeath
 Moncton NB E1C 6Z8

506-857-5488
 Hélène.Ouellette@HorizonNB.ca
 FondationAmis.ca



Un fonds de dotation pour respecter les vœux de Lynn

Devenir la mère de trois merveilleux enfants : voilà ce qui a été le plus grand bonheur et la plus grande passion de Lynn Whalen. Avec la création du Fonds de dotation en mémoire de Lynn Whalen, son legs se perpétuera longtemps après sa mort.

Bill Whalen, mari de Lynn depuis 36 ans, raconte que la mère de leurs trois enfants d'âge adulte – Katie, Matthew et Julia – est décédée en janvier, trois ans après avoir reçu un diagnostic de cancer de l'ovaire. Elle avait 64 ans.

« Elle a été notre roc et nous tenons à ce que son legs et son amour des enfants se perpétuent », indique M. Whalen.

Le fonds de dotation viendra en aide aux mamans et bébés qui ont besoin d'une aide supplémentaire pendant leur séjour à L'Hôpital de Moncton. Il servira par exemple à l'achat de certains médicaments non couverts par l'assurance-maladie, aux frais de taxi et aux dépenses engagées pendant de longs séjours.

M^{me} Whalen, ancienne technicienne en radiographie à L'Hôpital de Moncton, et sa famille ont été extrêmement reconnaissantes des soins exceptionnels reçus, surtout dans les unités d'oncologie et de soins palliatifs et à la Clinique d'oncologie Dr-Sheldon-H.-Rubin.

« Durant la période la plus difficile de notre vie, le personnel de L'Hôpital de Moncton nous a apporté un soutien et des soins inestimables, affirme M. Whalen. Nous ne l'oublierons jamais. »

Pour faire un don, rendez-vous à FondationAmis.ca/Donner et choisissez Fonds de dotation dans le menu déroulant.

Pour en savoir plus sur la création d'un fonds de dotation désigné, téléphonez à Hélène Ouellette au 506-860-2307.



La famille Whalen



d'Cercle. d'amis

Bulletin de planification financière Carte-réponse confidentielle

Oui, votre invitation à considérer la Société des dons pour la vie m'intéresse.

J'ai déjà pris des dispositions pour faire un don à la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton : _____

un leg
 une police d'assurance-vie
 autre : _____

J'aimerais recevoir des renseignements sur :

les legs
 les polices d'assurance-vie
 autre : _____

Veillez communiquer avec moi

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Veillez remplir cette carte et l'envoyer à la :
Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton inc.
 135, avenue MacBeath, Moncton NB E1C 6Z8

Merci de votre intérêt!